

À LA UNE

LES POINTS FORTS



TIERCELIEUX
CONVIVIALITÉ ET CULTURE



FÊTE DE LA TRUFFE
TERROIR D'EXCELLENCE

PETITES VILLES DE DEMAIN
FOCUS SUR LES PROJETS

POLLUTION INCIVILITÉS
CHASSE AUX MÉGOTS

le nouvel AUUPS *porte du Verdon*

“ Gai lézard, bois ton soleil, l’heure ne passe que trop vite et demain il pleuvra !

Frédéric

INFORMATIONS

-16 ANS

Les filles et les garçons atteignant 16 ans en 2025 doivent obligatoirement se faire recenser à la Mairie de leur domicile au titre du Service National. Une attestation leur sera remise dès leur inscription. Cette attestation est obligatoire et est demandée lors des inscriptions scolaires, auto-école et à un diplôme d'État. La présence du représentant légal est obligatoire pour les mineurs.

PASSEPORT ET CNI

Pour l'établissement de vos passeports et cartes nationales d'identité, prenez rendez-vous en Mairie et pré-inscrivez-vous sur passeports.ants.gouv.fr

Numéros utiles

ADMINISTRATION

Mairie	04 94 70 00 07
Courriel	accueil@mairie-aups.com

ESPACE RURAL

Maison France Services	04 98 10 29 43
Ecole maternelle	04 94 70 05 54
Ecole élémentaire	04 94 70 04 79
Collège Henri Nans	04 94 70 01 16
Assistante sociale	04 83 95 59 60
Police Municipale	06 37 73 50 43 06 75 15 19 12
Médiathèque Municipale	04 94 70 07 72
Service jeunesse	06 75 15 18 80
Centre aéré	04 94 84 02 78
Musée Simon Segal	04 94 70 01 95 04 94 70 00 07

POMPIERS

SAMU

SERVICES

EDF/GDF : service clientèle	09 69 32 15 15
Eaux de Provence : service clientèle	09 77 408 408
Eaux de Provence : service urgences	09 77 40 11 36

SANTÉ

Maison de santé Place Martin Bidouré	04 94 50 00 00
Centre médical 17 av Clémenceau	04 94 70 77 07
Hôpital Draguignan	04 94 60 50 00
Centre antipoison	04 91 75 25 25
Royal Ambulance	04 94 67 60 73

DIVERS

Aéroport Hyères	08 25 01 83 87
Aéroport Nice	08 20 42 33 33
Conseil départemental du Var	04 83 95 33 00
Préfecture du Var	04 94 37 03 83
Allo enfance maltraitée	119
Taxi Zaou	06 80 88 14 28
Taxis Véronique et Philippe	06 15 53 61 70

18
15 ou 112



Lacs et Gorges
du Verdon
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES





éditorial



Antoine Faure

Maire d'Aups

Chères Aupsoises, ch

Tout le Conseil Municipal se
bonne et heureuse nouvelle a
Cette édition du "Nouvel Aup
informés sur les évènements d
et l'avancement des projets d
le dynamisme de nos associ
pour leur implication et pour
qu'il fait bon vivre dans notre
à tous les acteurs économ
commune soit très attractive !
Je vous souhaite une bonne
toutes celles et ceux qui ont p
Aups !
N'hésitez pas, si un sujet vous
solliciter.

A

Petites villes de demain

2025, l'année de tous les projets

Source image intenseverdon.fr



2025 sera l'année de réalisation des premiers projets priorisés et d'accélération du programme d'actions. Nous vous informons régulièrement des avancées dans ces pages, et ces chantiers contribueront à faire la preuve qu'Aups est bien "le village où il fait bon vivre" et que la vitalité et l'attractivité d'Aups sont en marche.

Focus en ce début d'année sur deux projets emblématiques en cours

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat d'Aups (OPAH-RU) débutera en Mars 2025.

Cette opération concerne la réhabilitation de l'habitat ancien, sur un périmètre qui couvre le cœur du village et va s'étaler sur 5 ans. Elle est menée en parallèle du Programme d'Intérêt Général (PIG) de la CCLGV sur les 16 communes du territoire. Une équipe d'animation suivie sera présente pour accompagner les propriétaires de logements dans leurs projets de réhabilitation du parc privé : information sur les aides potentielles et l'éligibilité des projets,

accompagnement personnalisé pour définir les travaux, par exemple d'amélioration du confort thermique ou d'adaptation du logement, montage des subventions (dont celles de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat), accompagnement social, solutions de financement, aides aux travaux de façades sont les grandes lignes des missions de cette future équipe aux compétences multiples.

Une action importante pour la restructuration d'immeubles ou de copropriétés dégradées sera également menée pour restaurer

l'attractivité des rues du village, remettre des logements sur le marché, et promouvoir la qualité du bâti ancien. Cette Opération constitue un effort financier important pour la commune d'Aups, la CCLGV, l'Anah et les partenaires (Département Région, autres institutions).

La Commune d'Aups communiquera par différents canaux sur le démarrage effectif de l'Opération.



La "Coopérative agri-culturelle", programme des travaux de réhabilitation de la friche et constitution du Tiers-Lieu : c'est parti !

La structuration des futurs occupants identifiés (AAP d'octobre 2023), regroupés en "collectifs" se poursuit et se concrétise sous la forme d'un Tiers-Lieu : grâce à l'accompagnement de Pedro (La Tresse -Cotignac), Philippe (Tetris -Grasse) et Christelle (Mode83 - Draguignan). Issus de Sud Tiers Lieux, et financés par l'état l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires), ils accompagnent la Commune et surtout les porteurs de projets (activités agricoles, culturelles, associatives, artisanales) que l'on ne peut tous citer ici (plus d'une vingtaine, ils se reconnaîtront), mobilisés autour d'ateliers de travail réguliers. Avec une mission "sur mesure" enthousiasmante : co-construire avec précision les besoins de chacun, propres à leur activité, préfigurer les collaborations une fois dans le lieu, identifier les activités et les espaces mutualisables, mettre en valeur les actions qui pourront être menées dans une logique collective, incarner et affirmer la vocation du tiers lieu, proposer un modèle économique robuste dans la durée, et pour l'entité porteuse de La Coopé et pour les « collectifs » engagés dans le processus.

Les premiers éléments du travail de co-construction et d'apprentissage collectif préfigurent déjà un espace ouvert autour du café associatif, avec des possibilités de petite restauration, un lieu de vente ajusté pour PayZaou déjà sur place, d'éventuelles possibilités de valorisation-transformation des produits agricoles, un espace scénique mutualisé, des emplacements adaptés aux arts corporels, aux arts du cirque, aux activités parents-enfants, aux démonstrations artistiques et culturelles, des espaces dédiés aux artisans locaux avec des moments d'expositions... le tout dans un principe de synergies de ces activités et de modularité de l'espace pour garantir la "vie" du lieu dans la durée

Cette dynamique à l'œuvre, novatrice, pragmatique, qui construit progressivement et prend du temps, "colle" aux réalités et aux besoins de notre village et de notre territoire : c'est un gage de succès. Une première initiative est prévue au printemps 2025 : une journée d'animation festive et créative. Conçue par les "collectifs", ouverte sur le territoire, ses habitants, sur les associations, sur les initiatives locales et les partenaires du projet, elle sera organisée pour "donner à voir" (à manger et à faire aussi !) sur le futur tiers lieu. Là encore démonstration sera faite de la force et de la pertinence du projet pour le village et pour tous. A vos agendas !

En parallèle, le travail de programmation et de chiffrage des travaux de réhabilitation de la friche se précise, avec l'expertise des architectes et ingénieurs du groupement porté par le cabinet d'architectes NSL, qui poursuit sa mission pour la Commune : gros œuvre dans une première tranche qui sera définie dès début 2025, programme des travaux par lots pour répondre aux besoins des utilisateurs, pour déboucher sur une mission de maîtrise d'œuvre. L'ensemble de la conception devra rechercher la qualité du projet en termes de matériaux, de sobriété énergétique et d'intégration environnementale.

Avec l'objectif persistant (et atteignable) de construire dans la durée un tour de table technique et financier pérennes avec les partenaires de "Petites Villes de Demain".



Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Motion relative au Projet Ecopole

Reproduction intégrale

DÉPARTEMENT DU VAR
COMMUNE D'AUPS
Nombre de Conseillers :
En exercice : 17
Présents : 14
Votants : 15

Date de la Convocation :
09 janvier 2025
Date d'Affichage
09 janvier 2025

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Antoine FAURE**

Séance du 15 janvier 2025

Présents :

M. FAURE Antoine, Maire
MM. ROUX Marlène, HUGOU Rémy, TERRASSON Marie Christine,
VINCENTELLI Patrick - Adjoints.
MM. BONA VENTURE Marie-Françoise, CIOFI Jean-Pierre, DARTUS Monique, DONAT
Béatrice, DUTREY Bernard, FOTTORINO Régine, JAUBERT Léone Monique,
MEYERE Xavier, ROUBY Alexandre - Conseillers.

Absents excusés :

Mme POCLET Cécile
Procuration Mme TERRASSON Marie-Christine

Absents :

M. GAILLARDO Fernand et M. PANTEL Bernard
Secrétaire de séance : Madame ROUX Marlène

N° 2025-01 Objet : MOTION RELATIVE AU PROJET D'ECOPOLE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2121-29,
Considérant la présence à ce jour de deux carrières à proximité immédiate sur le même site de « Pilabre » : Aups 50 000 tonnes par an jusqu'en 2034, Tourtour 200 000 tonnes par an jusqu'en 2047,

Considérant la présence à ce jour sur le territoire de la CCLGV d'une ISDI sur Aups d'une capacité de 32 000T/an et à Baudinard-sur-Verdon pour 540T/an, la présence d'un projet à 110 000T/an à 18km du projet à cheval sur les communes de Châteaudouble et Draguignan et du projet à 25 000T/an sur le site de Tourtour,

Considérant la convention de fortage (durée 30 ans) pour la parcelle B 56 pour stockage inerte classe III, valorisation et recyclage des déchets (la convention ayant pris effet le 1er juillet 2022, précisant que la surface affectée à l'exploitation est de 30 000 m², la durée 20 ans et la capacité de stockage 32 000 tonnes par an),

Considérant le projet de développement et d'expansion de l'exploitation de travail du Conseil Municipal à 2 reprises :

- le 07 juin 2022: avec la continuité de l'exploitation de la carrière BTP, la valorisation terres fertiles avec l'exploitation de la carrière et l'installation de stockage de déchets urbains et industriels et de la valorisation des déchets non dangereux.

- le 07 novembre 2023 : une déchetterie et l'exploitation de la carrière avec l'installation de stockage de déchets urbains et industriels et l'application de nouvelles normes à destination de 40 000 tonnes/an à recycler (dont en déchetterie) et 10 000 tonnes/an de stockage)

Considérant la mise en place d'un système de collecte sélective et de tri sélectif le 1er juillet 2024.

Considérant le projet porté par TERRA 83 pour la création d'un Eco pôle, au lieu-dit « Eau Blanche» sur la commune d' Aups, composé d'une déchetterie professionnelle, une plate-forme de tri et de valorisation des déchets avec production de terre fertile, un centre de tri et de recyclage d'une capacité de 40 000 tian pour les déchets d'activités économiques, refus de tri et encombrants ainsi qu'une installation de stockage des déchets non dangereux issus des activités économiques dans un rayon 100 km d'une capacité de 100 000tlan,

La déchetterie professionnelle et la plate-forme de tri et de valorisation des déchets inertes avec production de terre fertile sont-déjà en activité et permettent une baisse des tonnages destinés à l'enfouissement.

Considérant la délibération n° 2024-71 du 02 juillet 2024 approuvant la nouvelle charte 2024-2039 du Parc Naturel Régional du Verdon,

Considérant la proposition à la commune d'un bail emphytéotique pour les activités de stockage de déchets non dangereux par TERRA 83,

Considérant à ce jour l'absence de transmission du rapport de la concertation publique« Projet de création d'un écopole au lieu-dit Eau Blanche, bilan de la concertation septembre-décembre 2024 » sollicitée par la commune d' AUPS, réalisé par Acceptables Avenirs pour le compte de TERRA 83,

Considérant l'avis unanime de la commission Environnement Energie, du 20 novembre 2024, contre ce projet,

Considérant que ce nouveau projet entraînera des répercussions sur le cadre de vie, l'environnement et le tourisme,

Considérant que le trafic supplémentaire des activités de ce site aura des répercussions sur les communes limitrophes, Monsieur le Maire en émettant un avis défavorable à la création d'une installation de stockage de déchets non dangereux dans la région SUD (100 000 t-an dont

LE CO

Ouï l'exposé de son Maire,
Après en avoir délibéré

Par 14 voix POUR, 0 CONTRE et 0 ABSTENTION

ADOpte la motion présentée.

Fait et délibéré à Aups, les jour, mois

Habitat inclusif

Projet d'Habitat Inclusif à Aups

Être chez soi, sans être seul

Projet lancé depuis 2022, situé à l'Enclos de Raimu, sur les parcelles acquises par la commune entre le Cadran Solaire et le siège de la Communauté de Communes, le projet d'Habitat Inclusif d'Aups se précise : composé de 10 logements pour personnes âgées autonomes, 6 en situation de handicap. C'est un programme d'habitat à vocation sociale qui inclut un espace de vie commune ou de vie partagée.

Porté par Var Habitat pour la conception et la réalisation (au sein d'un programme total de 31 logements), par MSA Services pour la Vie Partagée, et bénéficiant du soutien du Département du Var, le projet, début 2025 se précise.

Un habitat Inclusif c'est quoi ?

L'intérêt et le "plus", pour les occupants est de rompre l'isolement tout en restant autonomes dans leur logement. C'est le Projet de Vie Partagée qui définira les activités en concertation avec les futurs locataires et organisera des évènements qui pourront également être ouverts sur le village. Il sera formalisé par une "Charte", et l'animation de la vie sociale de l'habitat Inclusif sera pilotée par un "coordinateur de vie sociale".

MSA Services est en première ligne pour préfigurer le projet de Vie Partagée, avec deux volets :

- Un travail de communication autour du projet auprès des habitants, des associations, des acteurs de la vie au quotidien : MSA Services est déjà à l'œuvre et sera prochainement dans le village pour les rencontrer et échanger sur les composantes de la Vie Partagée souhaitable, et présenter le projet d'Habitat Inclusif.
- Un travail de repérage des futurs partenaires dans la perspective de coopérations pour co construire le Projet de Vie Partagée. Les modalités seront à définir, par exemple par conventions, contrats de partenariat etc...

La Commune d'Aups vous informera sur cette première réunion publique.

Dossiers urbanisme

Dépôt dématérialisé de dossiers urbanisme

Vos démarches d'urbanisme en ligne sur la commune d'AUPS

Depuis le 21 janvier 2025, nous sommes en capacité de recevoir vos demandes de permis de construire, permis de construire modificatif, permis d'aménager, permis de démolir, déclaration préalable de travaux et certificats d'urbanisme, en ligne, gratuitement, de manière simple et plus rapide.

Vous souhaitez réaliser des travaux...

Que vous vouliez modifier un bâti quelconque, faire construire ou démolir un édifice sur le territoire de la commune d'AUPS, il vous faudra **obtenir une autorisation d'urbanisme avant d'entreprendre les travaux.**

Comment déposer votre dossier en ligne ?

Les dépôts de demandes d'urbanisme peuvent se faire directement en ligne sur le **Guichet unique** de la Commune :

<https://guichetunique.geosphere.fr/aups>

- Après avoir créé un compte, vous pourrez saisir votre demande en ligne et joindre les pièces nécessaires à l'instruction.
 - Vous pouvez également effectuer vos démarches par le service "AD'AU" qui est un portail accessible sur le site service-public.fr (<https://service-public.fr/>).
- AD'AU permettra de transmettre un dossier de manière dématérialisée au guichet unique mis en place par la commune.

ATTENTION : les demandes d'autorisation de travaux seules (établissements recevant du public) doivent toujours être déposées en version papier.

ATTENTION : Les envois dématérialisés sur les adresses électroniques urbanisme@mairie-aups.com et accueil.urbanisme@mairie-aups.com ne sont plus possibles depuis le 21 janvier 2025.

Le dépôt
 Le dépôt
 n'est pas
 vous accu
 par courri
 demande

Un probl
 Le service
 pagner et
 d'urbanis
 lundi et r

Les avant

- **Un ser**
 que vous
- **Un gai**
 en mairie
 en courri
- **Une d**
 nécessite
- **Plus d**
 grâce à u
 de l'instru
 l'adminis



Thiercelieux

Un lieu de convivialité, de culture et de services pour les habitants du territoire.

Le 16 octobre 2024, a été inauguré un nouveau lieu pour les habitants du coin. Basé à Aups, au 33 bis avenue Georges Clémenceau, au premier étage de France Services (ascenseur), vous pouvez y venir librement, sans conditions, du lundi au samedi de 8h à 19h. Les deux coordinateurs / facilitateurs, Quentin et Pierre, seront là pour vous y accueillir.

Ce nouveau lieu est ce qu'on appelle, un "Tiers-Lieu". Il se nomme "Thiercelieux". La confusion est facile, nous le reconnaissons. On peut y trouver diverses choses.

Il est possible de se reposer dans les canapés et fauteuils de l'espace de vie, d'y prendre un thé, un café, rencontrer des personnes, discuter, partager, lire un livre, jouer à un jeu de société, jouer un air de guitare ou de piano. Thiercelieux est un lieu de convivialité.

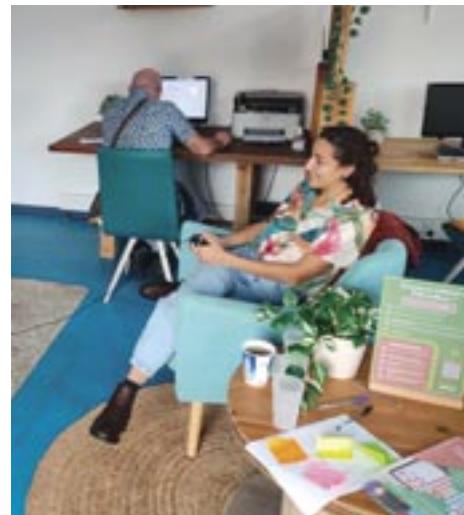
Il est possible de participer à diverses activités et ateliers culturels. Soirées contes, diffusion de compétition E-sportive, ciné-débat, ateliers écriture, reconstitution de bataille historique, ateliers scientifiques, découverte de logiciels alternatifs ... Il y a tant à faire ensemble, chacun.e peut proposer son propre atelier ! Thiercelieux est un lieu de culture.

Enfin, il est possible de profiter de l'espace Co-Working pour télétravailler, d'utiliser la salle pour se réunir en association ou collectif, de se faire dépanner des petits problèmes téléphoniques ou avoir des informations de tout ordre. Thiercelieux est un lieu de services et de ressources.

Une fois par semaine, toutes ces propositions seront délocalisées dans les villages de la Communauté de communes, en itinérance. Thiercelieux, bien que basé à Aups, est pensé pour le territoire. Cette création est à l'initiative de notre Communauté de Communes Lacs et Gorges du Verdon.

Ce nouveau lieu est le vôtre, sentez-vous libre de vous en emparer, d'y venir 10 minutes ou toute la journée, d'exprimer vos idées et vos envies. C'est un lieu citoyen et partagé.

Au plaisir de vous y croiser.



École maternelle

Une rentrée plus difficile cette année.

De nombreux enfants ont versé de grosses larmes très sonores en petite section. Tous nos bambins ont été bien accueillis.

Mme LUCATS, directrice, maîtresse de la grande section secondée par 2 ATSEM à mi-temps qui se complètent : Jessica BIAGI et Armelle FAUCON.

Mme YOVANOVITCH, maîtresse de la moyenne section secondée par Océane ROUX, ATSEM

Mme GIRAUD, maîtresse de la petite section secondée par Jennifer CHAMARD.

L'effectif de la petite section a beaucoup augmenté cette année. La mairie a donc du équiper 2 dortoirs de lits superposés tout neufs. Une adaptation compliquée pour nos agents qui doivent faire face à cette augmentation au service de cantine et surtout à la gestion de la propreté. En effet, le ministère de l'Education Nationale autorise les enfants n'ayant pas acquis la propreté à être scolarisés. Certains enfants étant concernés, la tâche de nos ATSEM, institutrices, agents communaux est de plus en plus ardue.

Souhaitons que cet apprentissage se fasse rapidement pour le confort de nos loulous et de nos adultes.

Bonne année scolaire à tous.

École élémentaire

Le 2 septembre nos petites têtes blondes et brunes ont repris le chemin de l'école.

Tout s'est très bien passé ! Les enfants étaient heureux de retrouver leurs nouveaux maîtres et maîtresses, de retrouver leur cour de récréation tellement agréable avec ses arbres, ses plantes grimpantes, ses endroits où s'asseoir pour discuter, jouer ou lire en toute sérénité, ses coins jeux (parcours d'équilibre, mur d'escalade, jeux de ballons). Merci à toute l'équipe qui a beaucoup œuvré et félicitations pour cette belle réussite !

Cette année s'annonce déjà pleine de projets en tout genre.

L'école compte 110 élèves répartis comme suit :

- CP : Mme LAURENT
- CE1 : Mme HERNANDEZ
- CE2 : Mme VITA et Mr YOVANOVICH
- CM1 : Mme ROSELLO et Mr LOURDEZ
- CM2 : Mmes BEAUMESNIL et FERNANDEZ

Les parents d'élèves élus sont :

- Titulaires : Mmes DECROUY Nadège, MONCELLE Céline, CANUT Lisa, EFFINGER Sandrine, NAOU Loubna
- Suppléantes : Mmes SANZ-VELASQUEZ Joanie, BRETON Carole, VALVERDE Sabrina.

Nous souhaitons à tous, petits et grands, une excellente année 2024-2025 !

ccas

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le CCAS est présent à la mairie sur rendez-vous afin de vous aider dans vos démarches.

Nous pouvons vous aider à monter des dossiers (Var Habitat, FSL, chèques Ô...)

Nous pouvons également vous aider financièrement par des bons alimentaires (1 demande par trimestre) et des aides financières ponctuelles (électricité, décès...).

N'hésitez pas à téléphoner à l'accueil de la mairie (04 94 70 00 07) pour demander un rendez-vous. La personne en charge du CCAS en sera informée et vous appellera.

Le CCAS gâte les personnes âgées de 70 ans et plus en leur proposant une petite fête de Noël. A cette occasion les élus présents leur remettent leur cadeau de Noël. Les personnes ayant répondu à cette invitation peuvent danser et passer un bon après-midi avec les voisins et les ami(e)s.

musée Simon Segal

2141 visiteurs

Le musée Simon Segal a accueilli 2141 visiteurs lors de la saison estivale 2024.

Cette saison a permis de découvrir de nouveaux artistes :

Le mois de juin a été consacré à l'exposition d'aquarelles et de peintures à l'huile de l'artiste Anne-Marie BROC-BERTRAND et de ses élèves, ainsi que les magnifiques sculptures et dessins de l'artiste François DIMECH.



S'en est suivi une seconde exposition au mois de juillet avec les artistes Christel Schlierkamp, Michel Giuliano et Elise Dartmour, qui ont exposé ensemble. Les visiteurs ont ainsi pu découvrir les belles sculptures en béton, métal, bois de Christel Schlierkamp, le sublime travail de Michel GIULIANO et la fois des pièces de ferronnerie d'art et l'univers de l'artiste plasticien Elise Dartmour. L'œuvre de l'artiste Christel Schlierkamp navigue entre dessin, gravure, découpage, collage, peinture et sculpture, tous axés autour de la nature.

Au mois d'août, le musée a accueilli l'artiste David DRIOTON et ses œuvres inspirées par le Pop Art et l'esthétique des affiches publicitaires déchirées de Paris.

La dernière exposition a eu lieu durant le mois de septembre avec les œuvres à l'huile et des huiles de l'artiste Georges Berson, des peintures qui représentent symboliquement le village d'Aups.

Le musée de la résistance qui se trouve au sein du Musée Simon Segal est également ouvert au public de juin à septembre.



Espace jeunesse

L'Espace Services Jeunesse à Aups

Un soutien essentiel pour les jeunes et leurs familles dans le Haut Var.

Implanté depuis maintenant 15 mois à Aups, l'Espace Services Jeunesse (ESJ) est une initiative novatrice répondant aux défis sociaux, éducatifs et professionnels rencontrés par les jeunes du Haut Var. Adossé au collège Henri Nans et piloté par Peggy JULIEN, ce dispositif proposé par l'État, offre un accompagnement multidimensionnel aux jeunes et à leurs familles.

L'ESJ se distingue par son approche globale, visant à répondre aux besoins spécifiques des jeunes vivant dans cette région isolée. Plusieurs formes d'accompagnement sont proposées, telles que l'aide au raccrochage scolaire, le soutien psychologique, l'insertion sociale et professionnelle, ainsi que l'accompagnement dans les démarches administratives. De plus, un soutien spécifique est proposé aux familles avec la mise en place de cafés des familles. Ces derniers permettent un espace d'échange et de soutien, qui deviendront bientôt itinérants afin de mieux répondre aux familles isolées et aux besoins des populations éloignées.

Depuis son ouverture en septembre 2023, l'ESJ a déjà accompagné 310 personnes. Les suivis ont pris des formes diverses, illustrant la volonté de l'établissement de s'adapter aux réalités variées des jeunes et de leurs familles. Cette structure publique répond non seulement aux besoins immédiats, mais démontre également sa capacité à relever les défis des territoires ruraux en matière d'égalité des chances et de lien social.

L'ESJ travaille en étroite collaboration avec les collectivités territoriales, sous l'égide de la CCLGV et de la DPVA, ainsi qu'avec les entreprises locales et les associations. Cette dynamique partenariale permet de renforcer les actions déployées et d'optimiser l'impact des accompagnements proposés.

L'Espace Services Jeunesse est ainsi bien plus qu'une simple structure d'accompagnement : c'est un véritable tremplin pour l'insertion, la solidarité et le développement des jeunes, tout en renforçant les liens au sein de la communauté locale. Une preuve concrète que la proximité, l'écoute et l'action collective peuvent transformer des réalités sociales.

L'avenir de l'ESJ s'annonce prometteur avec ses actions en constante évolution et son engagement auprès des jeunes et de leurs familles. Grâce à cette initiative, les populations isolées du Haut Var peuvent espérer un soutien adapté et une meilleure intégration dans leur environnement social et professionnel.



espace
 services
 jeunesse

Vos solutions éducation
 formation jeunesse

contact :

Peggy JULIEN – Chef de projet

04 94 67 04 01

esj.aups@ac-nice.fr



fête de la truffe

Une fête estivale dédiée à la Tuber Aestivum

Cette manifestation s'installe progressivement dans le paysage aupsois.

Bien moins connue que la Fête de la truffe noire qui a lieu chaque année le 4ème dimanche de janvier, la fête de la truffe d'été a trouvé sa place dans les nombreuses manifestations estivales de la commune. Par une belle soirée de juillet, locaux et touristes ont pu apprécier les nombreuses animations autour de la truffe et de l'artisanat local (vannerie, poterie, peinture sur verre, fuseaux de lavande, tournage sur bois, bougies, crochet).

Le marché gourmand révèle chaque année des produits du terroir d'excellence autour des trufficulteurs qui proposent de belles truffes de la St Jean, délicieuses et abondantes. 2024, un bon millésime pour la truffe d'été et d'hiver aussi.

Les démonstrations de cavage et les chasses aux truffes attirent toujours les foules. Merci aux trufficulteurs et notamment à Monsieur Philippe de Santis, président des trufficulteurs du Var, pour son investissement sans faille dans l'animation de cette manifestation. Les jeunes agriculteurs du Var, présents pour la 2ème année consécutive pour le plus grand plaisir des petits avaient apporté leurs tracteurs à pédales et des vins du Verdon à déguster pour les adultes. La dynamique librairie Caractères Libres proposait en plus de la vente de jolis ouvrages sur la truffe et les produits du terroir, la dédicace du livre de nos auteurs locaux Jacques et Kilou.

Restaurateurs du village et food-trucks variés ont régalaé les visiteurs. Ils ont particulièrement apprécié les tables pour dîner sous les platanes face à la fontaine et la mairie. Un cadre provençal magnifique par une douce soirée estivale, les conversations allaient bon train dans le calme du soir. **La Maison de la Truffe vous donne rendez-vous pour la 6ème édition, en juillet 2025, au cœur de notre splendide village.**



Sainte Barbe

Sainte Barbe 2024 du SDIS du Var au Muy

Patrick VINCENTELLI, administrateur de l'établissement y représentait la Commune et la CCLGV.

Il a posé avec Cédric SERVERA, promu Lieutenant au cours de la cérémonie, devenant l'adjoint du Chef de Centre d'Aups, le Lieutenant Jean Marc MANTET.

Il va suivre en 2025 la formation fonctionnelle et opérationnelle à l'Ecole Nationale Supérieure des Sapeurs-Pompiers d'Aix en Provence, lui permettant de commander des interventions dimensionnantes.

L'ancien Chef de Centre, le Lieutenant-Colonel Honoraire Bernard DUTREY, recevait quant à lui des mains de la Sénatrice Françoise DUMONT, la Médaille pour Service Exceptionnel (MSE) échelon Vermeil, décernée après 45 ans de service.



Monument aux morts

Un nom gravé, une histoire

Le monument aux morts reprend vie avec une nouvelle jeunesse grâce à la restauration. Confiés à la société "Pierres de Rosette" du Thoronet, les travaux, qui s'achèveront en janvier, sont bien plus qu'une simple remise en état : ils témoignent de l'importance de préserver ce symbole fort de notre histoire. C'est une belle opportunité pour les habitants de se rappeler le courage et les sacrifices de nos anciens, tout en transmettant aux générations futures le message essentiel du devoir de mémoire. Ce monument, bien plus qu'une pierre, reste le témoin vivant de notre histoire commune. Il est aussi un point de rassemblement, un lieu où le village se réunit lors des commémorations pour partager un moment d'unité. Avec cette restauration, on renforce le lien entre passé, présent et avenir. Chaque nom gravé sur cette pierre est une histoire, un héritage que nous avons la responsabilité de garder vivant.



mediathèque

Votre médiathèque, un lieu vivant et dynamique ! Venez nom

La médiathèque municipale est ravie de vous accueillir dans ses locaux et de vous proposer un éventail d'activités toujours plus riche et varié.

Une nouvelle équipe pour de nouveaux projets :

Depuis le mois d'août, notre équipe s'est agrandie avec l'arrivée de Lindsey. Son enthousiasme et ses idées novatrices permettent à la médiathèque d'élargir les propositions d'ateliers pour les petits et les grands !

Des animations pour tous les goûts et tous les âges : tout au long de l'année, la médiathèque vous propose de nombreuses animations pour vous cultiver, vous divertir et vous rencontrer :

- Les cafés phil'Aups : venez échanger, écouter et nourrir votre esprit lors de ces cafés philos animés par Isabel.

Chaque dernier vendredi du mois

De 14h30 à 16h : sujet tiré au sort
et de 16h15 à 18h : sujet choisi.

- Les ateliers d'écriture : libérez votre créativité en participant à nos ateliers d'écriture animés par Dorothee.

Un samedi matin par mois, sur inscription.

- Les ateliers aquarelle : développez votre talent artistique en découvrant les joies de l'aquarelle avec Anne-Marie notre professeur bénévole.

Un mercredi après-midi par mois, sur inscription.

- Des animations saisonnières : pour les fêtes de Noël, la Nuit de la lecture, Halloween, la Chandeleur ou encore à l'occasion des changements de saison, la médiathèque vous propose des ateliers ludiques et créatifs. Pour en savoir plus n'hésitez pas à nous contacter ou à nous suivre sur les réseaux sociaux :

Facebook : [bibliothequeaups](https://www.facebook.com/bibliothequeaups)

Instagram : [bibliothequeaups](https://www.instagram.com/bibliothequeaups)



- Des animations axées sur le numérique : La médiathèque d'Aups a proposé cette année des cafés numériques afin de pouvoir échanger avec un professionnel sur les soucis rencontrés au quotidien avec le numérique, apprendre ou obtenir des conseils sur l'utilisation de différents outils numériques.

Des partenariats pour un accès élargi à la culture

La médiathèque travaille toujours en étroite collaboration avec les écoles, les crèches et les autres acteurs culturels de la commune pour proposer des actions adaptées à tous les publics. Les accueils de classe sont ainsi régulièrement organisés pour initier les plus jeunes à la lecture et à la découverte des livres.



Un lieu de
La médiathèque
un lieu de
Venez de
travailler et
lecture.

Pour en s
ou les an
la bibliot
aups.bib

animations

Un été encore très animé...

La saison

Outre les concerts des bars et restaurants du village, la saison estivale fut une nouvelle fois bien animée pour le plus grand bonheur des habitants et estivants.

Avec un début de mois de juin pluvieux qui a contrarié légèrement le rendez-vous incontournable du Festival du rosé organisé par Miss Cigale et surtout la bourse aux pièces détachées et exposition de voitures, manifestation organisée par les Ravans et l'AAA mais écourtée pour cause d'orage violent !!

Le Boun'Estival (Le plancher des chèvres) a fait son retour sur Aups, en proposant des spectacles et concerts sur 2 jours dans les rues et place du village.



Soirée mousse

Belle programmation de la commission culture de la mairie :

2 pièces de théâtre au centre culturel, la fête de la musique du 21 juin, le jazz festival du Verdon avec 2 dates, concerts à la collégiale (una voce et quinetette isolde)

Et nous avons pu accueillir cet été "les voix du département" avec un concert du Suzann Wognin Quintet.

Du côté de l'AAA, qui a soufflé ses bougies pour son dixième anniversaire en décembre, la programmation fut riche également : vides greniers nocturnes, concerts de juillet (le 13 et le 28) le spectacle des pompiers du Rhône (co-financé avec la mairie) la fête foraine et les orchestres des soirées, vide grenier de septembre, Halloween, concert au profit de la mucoviscidose, marché de noël (avec un record : 100 exposants), bourse au jouets et pour finir le réveillon du 31 décembre.



Journée des associations



Soirée des forains

Les 80 ans du débarquement en Provence

Aups, haut lieu de résistance durant la seconde guerre mondiale, a commémoré comme il se doit ce 80ème anniversaire, au travers un film sur la résistance au Centre culturel en juin, une grosse manifestation le dimanche 18 août avec la participation des Ravans avec défilé de véhicules militaires et d'un ciné-spectacle "Maquisards" le 26 août toujours au Centre culturel et qui a rencontré un vif succès. Une demande de labellisation du musée de la résistance est en cours pour pouvoir procéder à une petite rénovation.



80 ans du débarquement en Provence



Animations des pompiers



Boun'Estival

Boun'Estival

Boun'Estival, un festival qui met les artes à la rue à l'honneur.

Les 6 et 7 Juin dernier le Boun'estival et ses artistes de théâtre de rue sont revenus à Aups pour cet événement organisé par l'association Le Plancher des Chèvres depuis 17 ans. L'itinérance sur le territoire Haut Var-Verdon. Pour ces deux soirées, quatre spectacles ont été programmés en déambulation dans les rues du village faisant le plaisir de plus de 600 personnes venues de la région et de l'étranger pour apprécier le talent d'artistes reconnus à niveau national.

Ce festival propose depuis dix-sept ans de faire découvrir les arts de la rue sous toutes leurs formes pour un public familial en investissant l'espace public pour faire (re)découvrir les rues et places de nos villages et plus largement le patrimoine local d'une manière originale, conviviale et festive.

En 2025, les rues d'Aups accueilleront à nouveau quatre spectacles les 12 et 13 Juin :

- Les ailes, Cie La Hurlante, Théâtre et festival sonore pour une rue
- Road movie sur place et sans caméra, Cie Xanadou
- Gagarine is not dead, Cie Corps en mouvement, Théâtre de rue antigravitationnel
- Pulcinella, La guerre des boutons, Quand l'art électrise et festif

Le Plancher des Chèvres propose toute l'année une programmation culturelle en itinérance sur le territoire à raison d'un événement par mois, tantôt théâtral, tantôt musical, chez l'habitant ou dans une salle des fêtes, au bord du lac ou sous des chênes centenaires...

Retrouvez toute la programmation : www.leplancherdeschevres.fr

Ca bouge à Zaou

Sous réserve de modifi

DIMANCHE 26 JANVIER	8H00	PLACES MISTRAL ET BIDOURÉ	FÊTE DE LA TRUFFE NOIRE	MAISON DE LA TRUFFE
DIM. 2 FÉVRIER	15H00	CENTRE CULTUREL	CONCERT NOUVELAN	MAIRIE AUPS
VENDREDI 7 FÉVRIER	18H00	PLACE MISTRAL	BOUGNETTE	AAA
SAMEDI 29 MARS	14H00	RUES ET PLACE MISTRAL	CARNAVAL	AAA
DIM. 30 MARS	08H00	PLACE MISTRAL	BROCANTE	ZATTERA
5-6 AVRIL		CENTRE CULTUREL	SALON DU BIEN-ÊTRE	AAA
DIM. 13 AVRIL	08H00	PLACE MISTRAL	BROCANTE	ZATTERA
25-27 AVRIL		CENTRE CULTUREL	CHARIVALVRES	CARACTÈRES LIBRES
SAMEDI 3 MAI	12H00	PLACE GIRARD	CONCERT	CHEZ TA MÈRE
9-10-11 MAI		PLACES MISTRAL ET BIDOURÉ	ST PANCRACE	AAA/MAIRIE
DIMANCHE 18 MAI	8H00	PLACE MISTRAL	ANNIVERSAIRE DE LA CRÈCHE	RELAIS DES BAMBINS
DIM. 25 MAI	08H00	PLACE MISTRAL	BROCANTE	ZATTERA
VENDREDI 30 MAI	18H00	PLACE MISTRAL	FÊTE DES VOISINS	AAA
DIMANCHE 1ER JUIN	8H00	PLACE MISTRAL	BOURSE AUTOMOBILE	AAA/RAVANS
VENDREDI 6 JUIN	18H00	BRASSERIE ARNAUD	CONCERT	BRASSERIE ARNAUD
6 ET 7 JUIN	20H00	CENTRE CULTUREL	GALA DE DANSE	HARMONIES
LUNDI 9 JUIN	8H00	RUES ET PLACE MISTRAL	VIDE GRENIER	AAA
12 ET 13 JUIN		RUES ET PLACE MISTRAL	BOUN ESTIVAL	LE PLANCHER DES CHÈVRES
VENDREDI 13 JUIN	18H00	BRASSERIE ARNAUD	CONCERT	BRASSERIE ARNAUD
SAMEDI 14 JUIN	18H00	PLACE GIRARD	CONCERT	CHEZ TA MÈRE
SAMEDI 14 JUIN	- NC		REPAS VILLAGE DE CARACTÈRE	MAIRIE AUPS
SAMEDI 14 JUIN	20H00	CENTRE CULTUREL	GALA DE DANSE	MAD
14 ET 15 JUIN		CHÂTEAU FABREGUE	LES ÉTOILES AU CHÂTEAU	ASS.HUGO MARCHAND
VENDREDI 20 JUIN	20H00	BRASSERIE ARNAUD	CONCERT	BRASSERIE ARNAUD
SAMEDI 21 JUIN	18H00	PLACE GIRARD	FÊTE DE LA MUSIQUE	MAIRIE AUPS
SAMEDI 21 JUIN	18H00	BRASSERIE ARNAUD	CONCERT	BRASSERIE ARNAUD
DIM. 22 JUIN	08H00	PLACE MISTRAL	BROCANTE	ZATTERA
VENDREDI 27 JUIN	18H00	BRASSERIE ARNAUD	CONCERT	BRASSERIE ARNAUD
SAMEDI 28 JUIN	17H00	PLACE MISTRAL	FESTIVAL DU ROSÉ	MAIRIE AUPS/MISS CIGALE
DIMANCHE 29 JUIN	21H00	COLLÉGIALE	UNA VOCE	MAIRIE AUPS
JEUDI 3 JUILLET	18H00	PLACE MISTRAL/VERDUN	MARCHÉ NOCTURNE	MISS CIGALE
VENDREDI 4 JUILLET	18H00	BRASSERIE ARNAUD	CONCERT	BRASSERIE ARNAUD
SAMEDI 5 JUILLET	18H00	PLACE GIRARD	CONCERT	CHEZ TA MÈRE
LUNDI 7 JUILLET	18H00	BRASSERIE ARNAUD	CONCERT	BRASSERIE ARNAUD
LUNDI 7 JUILLET	18H00	PLACE MISTRAL	VIDE GRENIER NOCTURNE	AAA
MARDI 8 JUILLET	21H00	PLACE MISTRAL	JAZZ FESTIVAL	MAIRIE AUPS
JEUDI 10 JUILLET	18H00	PLACE MISTRAL/VERDUN	MARCHÉ NOCTURNE	MISS CIGALE
VENDREDI 11 JUILLET	18H00	BRASSERIE ARNAUD	CONCERT	BRASSERIE ARNAUD
DIM. 13 JUILLET	21H00	PLACE MISTRAL	FÊTE NATIONALE	AAA
JEUDI 17 JUILLET	18H00	PLACE MISTRAL/VERDUN	MARCHÉ NOCTURNE	MISS CIGALE

VENDREDI 18 JUILLET	18H00	BRASSERIE ARNAUD
SAMEDI 19 JUILLET	20H00	ND DE LA DÉLIVRANCE
SAMEDI 19 JUILLET	18H00	PLACE GIRARD
LUNDI 21 JUILLET	18H00	BRASSERIE ARNAUD
LUNDI 21 JUILLET	18H00	PLACES MISTRAL ET BIDOU
MARDI 22 JUILLET	18H00	PLACE MISTRAL
JEUDI 24 JUILLET	18H00	PLACE MISTRAL/VERDUN
VENDREDI 25 JUILLET	18H00	BRASSERIE ARNAUD
DIM. 27 JUILLET	08H00	PLACE MISTRAL
DIM. 27 JUILLET	19H00	PLACE MISTRAL
JEUDI 31 JUILLET	18H00	PLACE MISTRAL/VERDUN
VENDREDI 1 AOÛT	18H00	BRASSERIE ARNAUD
SAMEDI 2 AOÛT	18H00	PLACE GIRARD
SAMEDI 2 AOÛT	21H00	COLLÉGIALE
DIM 3 AOÛT	21H00	MUSÉE DE FAYKOD
LUNDI 4 AOÛT	18H00	BRASSERIE ARNAUD
MARDI 5 AOÛT	18H00	PLACE MISTRAL
JEUDI 7 AOÛT	18H00	PLACES MISTRAL ET BIDOU
VENDREDI 8 AOÛT	23H00	COLLÉGIALE
VENDREDI 8 AOÛT	18H00	BRASSERIE ARNAUD
SAMEDI 9 AOÛT	18H00	PLACE GIRARD
LUNDI 11 AOÛT	18H00	TENNIS
14-15-16-17 AOÛT		PLACES MISTRAL ET BIDOU
LUNDI 18 AOÛT	19H00	PLACE MISTRAL
LUNDI 25 AOÛT	18H00	BRASSERIE ARNAUD
JEUDI 21 AOÛT	08H00	PLACES MISTRAL ET BIDOU
JEUDI 28 AOÛT	18H00	PLACES MISTRAL ET BIDOU
JEUDI 28 AOÛT	19H00	COLLÉGIALE
VENDREDI 29 AOÛT	18H00	BRASSERIE ARNAUD
DIM. 31 AOÛT	08H00	PLACE MISTRAL
SAMEDI 6 SEPTEMBRE	08H00	BOULODROME
DIM. 7 SEPTEMBRE		PLACE MISTRAL
DIM. 14 SEPTEMBRE	08H00	PLACE MISTRAL
DIM. 21 SEPTEMBRE	08H00	PLACE MISTRAL
DIM. 21 SEPTEMBRE	08H00	
VENDREDI 31 OCTOBRE	16H00	CENTRE CULTUREL
DIM. 9 NOVEMBRE		CENTRE CULTUREL
SAMEDI 15 NOVEMBRE		CENTRE CULTUREL

Venez nombreux faire

La Cloche de la Collégiale

La plus grosse cloche de la Collégiale a quitté son clocher

Marquée par les blessures du temps,

elle était contrainte au silence depuis plusieurs années. La société "Azur Carillon", chargée de la maintenance, a mené avec expertise l'opération délicate de descente, avant de transférer la cloche à Strasbourg, dans les ateliers de la société André Voegele (Société Campagnaire Alsace Lorraine). Cette cloche exceptionnelle, fondue en 1475, impressionne par ses dimensions : un diamètre de 1020 mm et un poids de 702 kg. Elle reviendra enrichir la vie du village à Pâques, après une présentation au public qui permettra à chacun de redécouvrir cet élément historique et symbolique.

Ce projet, dont le devis s'élève à 24 488,40 €, est financé en partie par la commune (13 510,90 €) et par une subvention de la CCLGV (10 977,50 €).

La restauration de cette cloche ne se limite pas à un simple geste technique : c'est un véritable acte de sauvegarde du patrimoine. Les cloches, comme d'autres éléments d'architecture ou d'objets historiques, incarnent l'histoire et l'identité d'un lieu. Elles rythment la vie des communautés depuis des siècles, marquent les événements joyeux ou solennels, et résonnent comme un lien sonore entre passé et présent.



Octobre rose

Une journée pour lutter contre le cancer du sein

Une journée pour lutter contre le cancer du sein

Quoi de mieux que d'allier l'utile à l'agréable. Tout au long de la journée du 26 octobre 2024, le Centre culturel d'Aups a pu accueillir animations sportives, ateliers de loisirs, et démonstrations de danse. Les visiteurs ont pu goûter crêpes et autres gourmandises bretonnes préparées par Steph le Pirate

L'équipe de prévention de la Maison de Santé d'Aups (MSP), professionnels de santé formés, ainsi que la coordinatrice de la Mairie d'Aups coopérant avec la MSP, ont mis un point d'honneur à organiser une journée à la hauteur de l'importance du sujet.

En effet, malgré une communication sur le dépistage de ce cancer largement diffusé, il a été recensé en France métropolitaine, en 2023, 61214 nouveau cas, 12146 décès.

Donner de l'information sur le dépistage par la mammographie, montrer les bons gestes tels que la palpation des seins, l'échange concernant les freins au dépistage et la récolte des fonds pour améliorer le quotidien des patientes de l'hôpital de Fréjus ont été les objectifs de cette journée.

Afin de pérenniser l'accès à la prévention des cancers féminins, l'équipe de prévention de la MSP d'Aups travaille actuellement sur un projet mêlant ateliers de loisirs et groupes de parole. Ces ateliers se dérouleront sur l'année et non pas qu'une fois par an. Pour monter ce projet nous avons besoin de connaître de potentiels participants.

Si cela vous intéresse, nous vous proposons de vous présenter au secrétariat de la Maison de santé afin d'y laisser vos coordonnées. **Nous espérons rééditer l'action en octobre 2025 et vous voir nombreux tous unis contre le cancer !**

associations

Rencontre et amitié

Jeunes retraités ou nouveaux arrivants à Aups, venez rejoindre un club de loisirs toujours très dynamique pour passer des moments conviviaux, participer à des sorties et des activités ludiques et faire de belles rencontres.

Nous vous invitons à participer aux activités, sorties, voyages, lotos, animations ou repas que notre club de loisirs organise, et où vous trouverez certainement une ou des activités selon votre goût :

- activités intellectuelles (jeux de société, 2 ateliers de 10 séances organisés par an (mémoire, bien-être, bien bouger, ...),
- activités physiques (gymnastique, marche) ;
- activités culturelles (sorties d'une journée, voyage ANCV (*1), voyage de 5-6 jours à l'étranger, repas, animations, cinéma, lotos,...).

Cela, dans le but d'être bien dans sa tête et dans son corps pour bien vieillir.

Certaines sorties se font en co-voiturage comme les sorties cinéma ou concerts suivant l'actualité, et une rencontre gourmande (restaurant) par mois pour garder le lien social. Sur Aups, nous organisons les lotos mensuels, les repas dansants et bien d'autres événements.

Notre association a besoin de sang neuf pour rester dynamique, apporter des idées, proposer et animer de nouvelles activités et perdurer pour les générations futures.

Pour nous contacter, notre courriel
rencontreamitie.aups@hotmail.fr
 La Présidente Nicole DUET au **06 09 48 07 89**.

(*1) ANCV = Agence Nationale pour les Chèques-Vacances, organisme public finançant des programmes d'accès aux vacances et à la pratique sportive à un large public et plus particulièrement au public fragile.



Notre-

Tout d'abord, nous aidez à Notre Dame de la Salette par vos adhésions et vos manifestations. Merci au Père Viry qui ont joué le jeu.

Nous avons été

Le 10 mai, présentez la flamme Olympique au public par les bénévoles. Le matin, l'intervention des visites guidées a permis de découvrir le tunnel provençale d'Oléron. Un succès pour la participation maximum de personnes.

"Pouring espacio" à la procession de la Vierge à la matinée des Jeux Olympiques pour les Jeux Olympiques de Paris 2024.

Cotisation 2025
 Présidente ; Lydia
 Secrétaire : Béatrice
 Trésorière ; Josette

Tennis de table aupsois

Cette saison, nous avons formé une équipe particulièrement performante pour les championnats départementaux.

Nous espérons bientôt changer de division.

Chaque année, nous organisons un tournoi ouvert à tous, n'hésitez pas à vous inscrire pour passer une agréable journée.

Les entraînements sont toujours le lundi et le mercredi à partir de 19h00 à la salle de la Combe à Moissac Bellevue.

Président Franck Primault - 06 87 04 97 97

Trésorier Tony Nunes da Silva- 06 28 75 62 05

Secrétaire Béatrice Donat - 06 69 68 42 69



Les Étoiles au Château

Avec le soutien de la ville d'AUPS, le spectacle LES ETOILES AU CHÂTEAU organisé la danse a eu lieu dans le domaine de Fabrègues les 8 et 9 juin 2024.

La participation locale, un des premiers objectifs de l'association HUGO MARCHAND POUR LA DANSE, compte pour 68 % du total, dont 8,7% au moins pour la seule ville d'Aups.

En matière de générations, on note une part de jeunes très encourageante (16,6%), dont près du tiers de 40 -65 ans représentent moins de la majorité de l'échantillon (42,3%), devant les seniors de plus de 65 ans.

Nous sommes heureux de vous informer qu'avec le succès de cette première représentation, le spectacle sera reconduit pour l'année 2025 et aura lieu le samedi 14 juin à 20h et le dimanche 15 juin à 18h au Domaine de Fabrègues !

L'ouverture de la billetterie est prévue pour début mars, sur le site : <https://hugomarchandpourla danse.fr>

Société de Chasse La Diane Aupsoise

Les chasseurs locaux s'impliquent en matière de repeuplement des gibiers.

Action sur trois espèces : expérimentation sur le faisan avec des faisans qui ont été aperçus dès le début de l'été, le lapin de garenne avec la réalisation de clapiers dans les Espouvéries, et la perdrix rouge également dans le secteur des Espouvéries et aussi La Grand Colle.

Un périmètre est interdit à la pratique de la chasse autour des zones de repeuplement.

La chasse de la perdrix rouge sur la commune d'Aups est totalement interdite sous peine de sanctions (amende, retrait de carte d'adhérent) pendant deux ans au minimum.

Ces actions sont complétées par l'alimentation des abreuvoirs et l'apport d'eau lors des pics de sécheresse, périodes où la faune sauvage est en difficulté.

Des ensemencements de céréales ont été renouvelés comme tous les ans dans certains quartiers pour contribuer à l'éloignement du gros gibier des parcelles agricoles.

Nous remercions toutes les personnes qui participent à ces actions et les propriétaires de chiens qui les tiennent en laisse lors de promenades en forêt en période de reproduction.

Coopérative agricole aupsoise

Le caractère intemporel d'une institution aupsoise

Plus que centenaire, cette vénérable institution destinée avant tout à l'approvisionnement des agriculteurs locaux, est aussi accessible aux particuliers. On y trouve tout ce qu'il faut pour le jardin, les animaux, l'entretien et la cueillette des oliviers, des outils de qualité. Les touristes aussi sont charmés par le caractère intemporel de la boutique et ses nombreux objets typiques de la Provence.

Les statuts de la coopérative ont été mis à jour en 2020, afin notamment d'élargir le périmètre d'intervention de la coopérative à l'ensemble des communes alentour : Aups, Sillans la Cascade, Salernes, Villecroze, Tourtour, Montmeyan, Moissac Bellevue, Baudinard, Vérignon, Les Salles, Aiguines, Cotignac, Fox Amphoux, Régusse, Artignosc, Bauduen.

Administrée par un conseil bénévole d'une douzaine de membres, animée au quotidien par deux personnes salariées : Véronique Ancenay et Alexandre Neumann.

Après 27 ans de bons et loyaux services, Véronique Ancenay prend une retraite bien méritée et transmet le flambeau à Cécile Plauchud, jeune agricultrice à la Verdière (maraîchage) et à Baudinard (grandes cultures).

La mémoire reste dans le cœur des anciens du village, de ce lieu que l'on appelait autrefois La Ruche. Car c'était aussi un lieu de convivialité où se déroulait des soirées de jeux ou dansantes.

L'ambition partagée par le Conseil d'administration renouvelé et l'équipe : préserver ce lieu emblématique et fédérateur du village, relancer le réseau des coopératrices et coopérateurs pour s'adapter aux enjeux de l'agriculture de demain.

Président : Paul Ciofi - Vice Présidente : Nicole Lions
 Trésorière : Delphine Camolli - Administrateurs : Léo Artaud, Maurice Aimin, Georges Alberto, Jacques Lombard, Joris Archier, Loïc Vasseur, Marcel Esquirol, Maurice Pons, Roland Ribaud



le carnet



MARIAGES

Second semestre 2024

Noms et prénoms des conjoints

	Date
AUBRY Ange et SERTOUR Lina	05/10/2024
BOYAVAL Xavier et CHAMBE Sophie	15/06/2024
DELOYE Laetitia et PELISSIER Francis	06/07/2024
FORNARESIO Manon et REBELLIN Nicolas	20/07/2024
GAUTIER Manon et MAJOOR Alissa	07/09/2024
JOURDAN Eric et MAMBRE Emmanuelle	07/09/2024
LE FAUCHEUR Sandrine et SAINT-CAST Jean-Yves, Pascal	14/06/2024
LENNERT Alice et ROUSSEL Antoine	06/07/2024

NAISSANCES

Second semestre 2024

Noms et prénoms

	Date
ARNAUD Achille, Jacques, Pierre, Philippe	20/09/2024
AUBRY Lif, Annella	29/07/2024
CAILLÉ Lola, Brigitte, Nathalie	25/12/2024
CIOFI Priam	05/06/2024
COLLURA Raven, Murielle, Candy	29/11/2024
DE LALEU Léo	23/08/2024
HUGUES Gabriel	05/08/2024
PAILLARD Eléna, Raymonde, Lucette	24/09/2024
PANAITE MAGNE Ange, Lon	06/06/2024
VASSEUX Mélody	15/10/2024

DÉCÈS

Second semestre

Noms et prénoms

AMBROSIONI Em
ASTRAND Nicole,
BAGARRE Huguette
BLUMENFELD Ne
BOGHATCHUK M
BOUNIC Marinette
CHIFF Liliane, Nic
CIOFI Roland, Alb
COTRAIT Michelin
DAINI Fabien, Ale
DESVEAUX Robert
FORMANEK Jean
GHIBAUDO Jeanne
GIRAUD Louis, Ma
GOROCH Daniel,
HERNANDEZ Jean
HERVIAUX René, A
MEYER Jacky, Adri
MORDANT Jeann
RAVAIS Claude, Jo
RIEU Lionel, Jean-
SENATORE Jean-L
VIGNE Richard, Lo
Transcriptions de
INSERT Alain, Bien
JACMIN Jacquot, J
LAURA Simone
LOZA'CH Christian
MARTIN Bernard,
MAUREL Lucien, S
MEARELLI Alain, F
MOUTON Claude
PEDERSEN Ole, Ju

Un geste individuel pour le bien-être

Débroussaillement obligatoire

Extrait de l'arrêté préfectoral du 30 mars 2015 portant règlement permanent du débroussaillement obligatoire et du maintien en état débroussaillé dans le département du Var

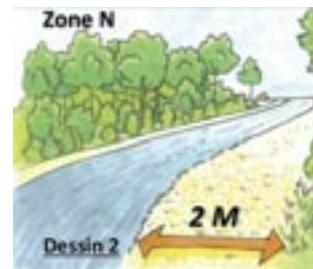
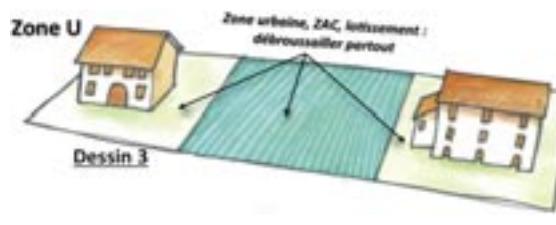
En zone N (Naturelle, voir PLU) : abords des constructions, chantiers, travaux et installations de toute nature sur une profondeur de 50 m (dessin 1) ainsi qu'aux voies privées y donnant accès sur une profondeur de 2 m (dessin 2) de part et d'autre de la voie.

*Profondeur portée à 100 m : en zone R et En1 pour les communes concernées par un plan de prévention des risques incendie de forêt (PPRIF) ; par arrêté municipal.



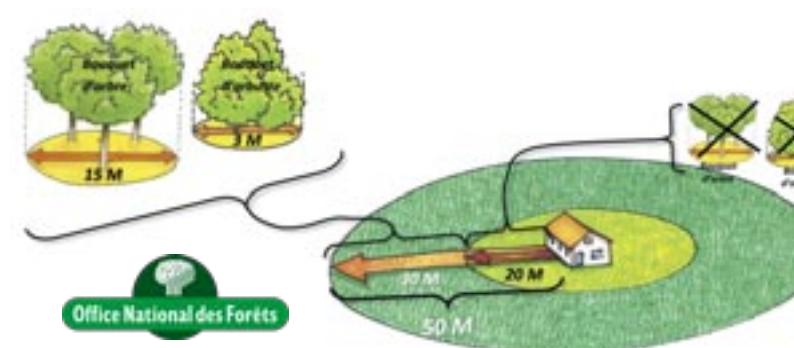
En zone U (Urbaine, voir PLU) : terrains bâtis ou non bâtis, situés dans les zones urbaines (dessin 3).

Dans les zones mentionnées à l'article 1, il est rendu obligatoire le débroussaillement et le maintien en état débroussaillé, entendus comme incluant la réalisation et l'entretien.



Le maintien en état débroussaillé doit être assuré de manière permanente.

Consultez la plaquette de débroussaillement illustrée réalisée par l'Office National des Forêts disponible en Mairie ou sur le site internet www.var.gouv.fr : Accueil/Politiques publiques/Environnement/Forêt/Débroussaillement/L'obligation de débroussailler



pollution

Fumer tue, jeter un mégot pollue

Depuis le début du printemps, Terra Viva et la Communauté de Communes Lac et Gorges du Verdon se sont mobilisées sur la pollution engendrée par les mégots jetés au sol.

Nous avons organisé des Mégothons, c'est à dire des opérations de ramassage de mégots, des actions de sensibilisation et des collectes de mégots auprès des restaurateurs et des campings.

Au total ce sont 41 245 mégots (environ : une jauge ou un poids nous permettent de savoir le nombre) qui n'ont pas atterri dans les caniveaux, dans le lac, sur le sol ou enfouis. Et qui seront recyclés.

Nous avons pu intervenir sur les villages de Bauduen, Baudinard, Aups et Régusse. Mais ce n'est qu'un début !

D'autres villages souhaitent participer et prolonger cette action.

14 journées ont été effectuées dont 7 journées de sensibilisation avec tenue d'un stand lors des concours de boules, dont 4 matinées lors de la fête des 50 ans du lac à Aiguines, Baudinard, Bauduen et Les Salles sur Verdon, dont 3 journées pour leur préparation (affichettes, confection de cendriers à partir de boîtes de conserve récupérées etc).

Plus 5 matinées de collecte de mégots auprès des restaurateurs et des campings à Bauduen.

Dans le petit texte joint, sous une forme humoristique vous pourrez savoir toute la toxicité de ce petit résidu.

Amis fumeurs ou non à vous aussi de prendre le relais et d'inciter à l'action zéro-mégot au sol.

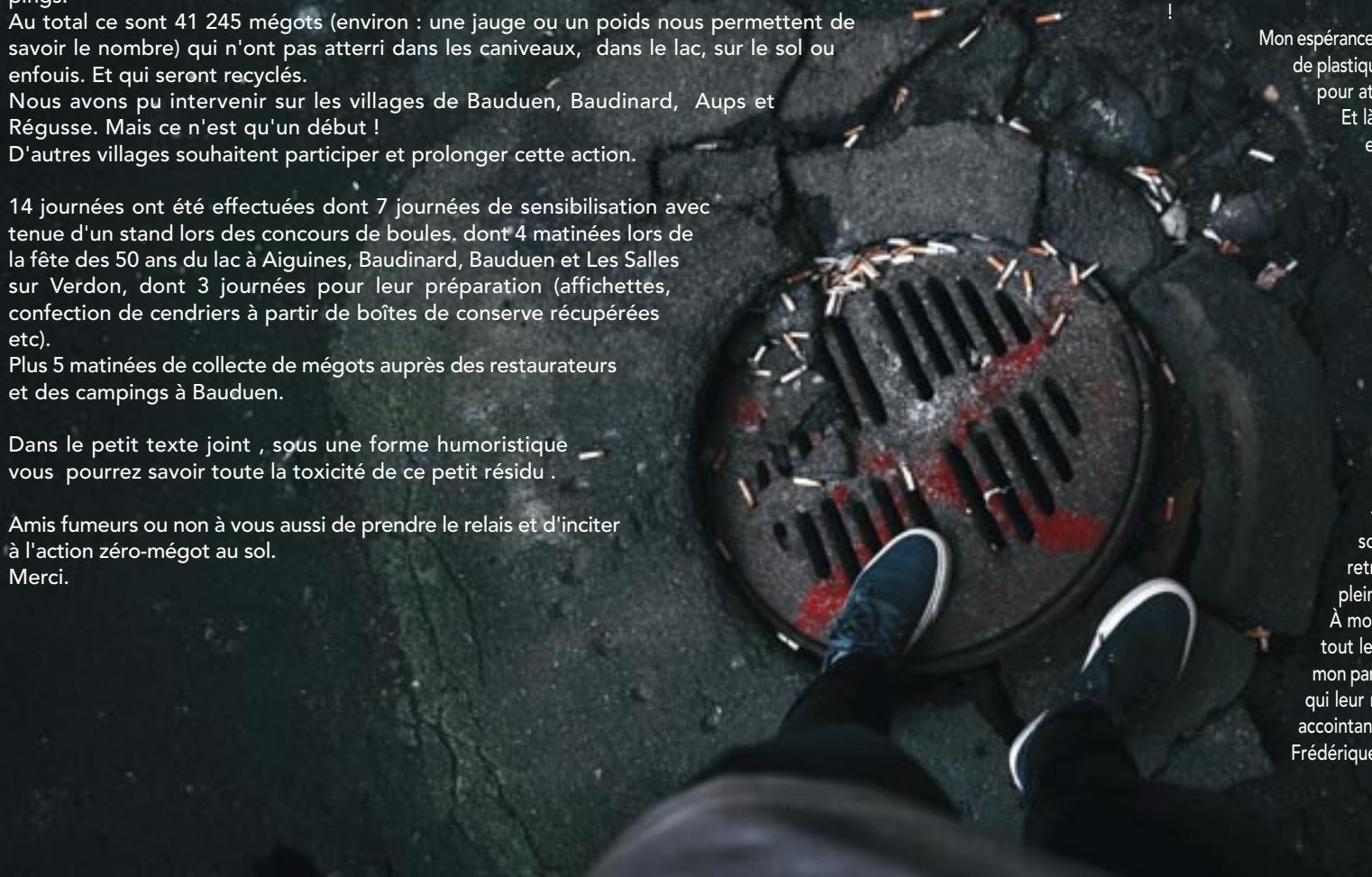
Merci.

Parole de mégots

Si c'est pas malheureux ! Sur les 1 000 mégots je monde, il a fallu que ma route croise celle de deu et l'autre parce qu'elle n'avait rien de mieux à faire (peu à la page bon sang, faut tout vous dire) sur le des déchets – comme si ça suffisait. Du reste para 2025. Inscrivez-vous dès maintenant, les 50 premiers. Je disais donc qu'à l'écran, d'un coup il a été que s'en sont emparées de cette action à la con et là du Haut-Var – Régusse je crois, aidées de que terroriste, signalez-la – voisins vigilants.

Je vivais donc des jours heureux sur le boulodrome, conditions météorologiques favorables, bardé a u - tomne, je répandais ipso facto et manu !

Mon espérance de plastique pour at Et là



Consignes de tri



Sur la poubelle communément fermé
 Projets d'ordures pourris

Incivilités persistantes

Les Aupsois sont confrontés à des chiens

Soit les animaux sont lâchés dans les propriétaires ne ramassent pas les excréments partout.

Sauf si ceux-ci ont disparu pour servir de poubelle...). Il y a aussi le cas de personnes qui mettent un sac sur place au lieu de le mettre dans

Sachez que ne pas ramasser les excréments est puni par le code pénal de 35 € d'amende !

Les déjections canines sont autorisées dans les caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des bâtiments, les déjections canines sont interdites sur les trottoirs, les espaces de jeux publics pour enfants, les espaces verts, les espaces de jeux publics pour

Est puni de la même peine le fait de déposer des déchets, matériaux ou tout autre objet dans la poubelle communément fermée par le service de collecte, sans respecter la réglementation compétente, notamment en matière de déchets et d'horaires de collecte ou de tri des ordures ménagères. Nous sommes dans un petit village. Il y a peu de nature autour. Nous ne pouvons que conseiller d'aller promener votre animal dans les champs.

Les agents communaux nettoient les trottoirs chaque jour et ne sont pas là pour pallier les manquements des propriétaires canins. La mairie reçoit chaque jour des personnes qui viennent se plaindre de ce manque de civisme.

Heureusement, nous en voyons qui font du travail de maître ! Ils ramassent et nous les félicitons.

RAMASSEZ LES EXCRÉMENTS DE VOTRE ANIMAL !

nouveaux commerces



L'oustaou Deco

Magasin de décoration
cadeaux
Savons, senteur
et lavande (France)
7, rue Maréchal Foch



Farang restaurant

Carine et Albin s'installent à
Aups et vous proposent une
cuisine thaïlandaise. Des petits
plats, curry, pad thaï, riz,
pâtes sautées à emporter.
20 rue Albert 1er

Aux nouveaux commerçants qui se sont installés ou souhaitent s'installer à Aups.
Pour apparaître dans les pages du magazine municipal, merci de nous envoyer une description de votre activité,
vos coordonnées et quelques photos du lieu. communication@mairie-aups.com

santé



Laboratoire d'Aups BIOGROUP BIOESTEREL

10 AVENUE CLEMENCEAU

83630, AUPS

Contact

+33 4 94 29 13 61

Mail

labo.aups@biogroup.fr

HORAIRES

Lundi :	07:30 - 12:30
Mardi :	07:30 - 12:30
Mercredi :	07:30 - 12:30
Jeudi :	07:30 - 12:30
Vendredi :	07:30 - 12:30
Samedi :	Fermé
Dimanche :	Fermé



Aups

